



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Urbanisme
 18, rue Antoine Zattari
 13512 Marseille Cedex 3

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Service Prévention des Risques
 Unité Centrale Industrie et Mines
 14 rue Zattari
 CS 70248
 13512 Marseille cedex 3

Source : SCARIS/2015B-0104
 ©IGN/BDP
 DOPP 2021
 COGEL PACA / REGEDRS 2016-2020
 COIR 13, 2022

Approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2023

COMMUNE DE FIVEAU

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (lignite)

**2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE
 PLANCHE 5 AU 1/2500°**

Echelle 1/2500
 Format A0

Légende des alics

ALÉAS MINIERES (lignite)		ALÉA Effondrement	
	A: moyen (cassant)		F: faible
	M: en simple de niveau, faible intensité très limitée et faible		F: moyen
	P: périmètres de protection		ALÉA Inondation
	e: faible		F: faible
	f: faible		F: moyen intensité modérée (H<0,50m)
	g: faible		F: moyen intensité élevée (H<3m)
			ENJEUX
			b1
			b2
			terrains de sport
			g: faible

Remarques sur les légendes

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (o: faible, O: moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affaissement à caractère souple (o: faible intensité très limitée, a: faible), il faut se reporter à la carte 4-1 a des aléas miniers.

Légende du zonage

Les aléas A, «O, P, F et H (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones inconstructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quelle que soit le niveau d'aléa (Faible O et Moyen O) ou les périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoperforant P	Vi	Vi
Effaissement (cassant) Moyen A ou Effaissement (cassant) F ou Inondation Moyen (élevée) I, Port J	R	R
En présence éventuelle des autres aléas		

Les aléas «a, «e, «f, «g, «f et V I (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones B1u, Marou ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée O en présence d'aléas O, «g, F etou J, ou	Vc	Vc
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléas «e, «g, F etou J	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée O en présence d'aléas O, «g, F etou J, ou	B2	M2
Affaissement (souple) Faible a en présence éventuelle d'aléas «e et F etou J		



0 50 100 150 200 250 m

Echelle 1/2500
 Format A0